

# Chariot Automoteur à Conducteur Porté

Maintien et actualisation des connaissances

Équipement de travail

## Compétences visées

. Sensibiliser les personnels à la conduite d'équipement de travail en sécurité en application de la recommandation R489 de la CNAMTS

## Objectifs

Rendre le stagiaire capable de :

- Identifier les risques liés à l'utilisation d'un chariot automoteur à conducteur porté
- Conduire un chariot automoteur à conducteur porté en appliquant les règles de sécurité

## Programme

### 1. Théorie – Commune à tous les chariots

- La réglementation en vigueur
- Savoir analyser les risques
- Les responsabilités
- Règles de conduite en sécurité
- Prescriptions et interdictions
- Prise et fin de poste
- Technologie

### 2. Pratique – Selon la catégorie de chariot

- Découverte et prise en main du chariot
- Manœuvres de précisions et de maniabilité
- Gerbage / dégerbage, stockage / déstockage de charges
- Chargement / déchargement de camion, par le côté ou à partir d'un quai
- ...

## Évaluation

. L'évaluation des stagiaires s'effectue par un contrôle des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique en fin de formation ou lors de tests CACES

*\*Durée variable selon le type d'engin, le nombre de catégories concerné, le niveau des participants et le mode d'évaluation (CACES® ou VAC)*

*Durée : 1 à 4 jours avec Évaluation\**

*Durée de 7 à 28h*

*Maintien des acquis : préconisé 5 ans*

*Effectif par session : Maxi 6*

**Moyens** (selon la R489)

- Chariots Automoteurs
- Diverses charges
- Installation de l'entreprise
- ...

**Public Concerné**

. Tout personnel devant renouveler son aptitude à la conduite un chariot automoteur a conducteur porté

**Prérequis**

. Savoir lire, écrire, et parler la langue française  
. Être titulaire d'un certificat de formation de la catégorie à renouveler  
. Être déclaré apte à la conduite d'engins par le médecin du travail

**Réglementation**

. Décret du 2 Décembre 1998  
. R 489 CNAMTS

**Tarifs**

. Nous consulter

**Commentaires**

. Formation adaptable à l'entreprise

. Catégories 1A 1B 2A 2B 3 4 5 6 7

. Formateur membre du réseau prévention spécialisé dans les domaines de la sécurité au travail et notamment les risques liés à la conduite d'équipements de travail